

Montréal, le 8 mars 2012

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les intervenants

**Objet : Demande d'autorisation du Projet Lecture à distance – phase 1
Dossier de la Régie : R-3770-2011**

La Régie s'apprête à finaliser le calendrier de l'audience débutant le 19 mars prochain dans le dossier mentionné en titre.

À ces fins, elle aurait besoin que vous lui indiquiez le ou les panels du Distributeur que vous souhaitez contre-interroger avec mise à jour du temps pour ce faire, eu égard aux temps révisé indiqué par plusieurs d'entre vous lors de la rencontre préparatoire du 2 février 2012.

Les panels annoncés par le Distributeur sont identifiés comme suit :

- Panel 1 : Contexte, objectifs et justification du projet LAD;
- Panel 2 : Technologie à la base du projet, déploiement et impacts;
- Panel 3 : Coûts et gains du Projet LAD, justifications économique et impact sur les revenus requis;
- Panel 4 : Avis externes (McCarthy Tétrault, Accenture, radiofréquences)

La Régie attendra ces précisions d'ici **12h le 12 mars 2012**.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as